

## HISTOIRE

- La pochette de maître à danser : c'est un violon de poche, utilisé par les maîtres à danser du XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Le corps de l'instrument est minuscule, mais le manche a la taille du violon normal (ce qui distingue la pochette des violons miniaturisés ou 3/4, 1/2, 1/4... pour enfants, qui ont des proportions respectées)

- Le violon canne, inventé au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'allemand Johann WILDE, musicien de la cour de St Petersburg. Cette canne dont le fût est un peu "ventru" se transforme en violon. Le XIX<sup>e</sup> siècle a été l'âge d'or des cannes à systèmes (canne épée, canne briquet...)

- Le violon sabot, dont on trouve quelques traces en Belgique et en Centre France. Le corps de l'instrument à la forme d'un sabot. Il s'agit d'un violon populaire d'origine indéterminée, mais dont l'aire de diffusion semble étendue, puisqu'il est encore fabriqué et joué en Pologne (violon ZLOBEZAKI)

- Le "violon général", inventé par M. VINCENTI dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, comportant 18 cordes et reproduisant le son du violon, de la viole, du violoncelle et de la contrebasse...!!

- Le violon de SAVART, physicien (1791-1841), inventeur d'un violon trapézoïdal, aux ouïes droites. Il devait posséder certaines qualités, car il a soutenu la comparaison avec un "Strad", lors d'essais par le même instrumentiste caché derrière un rideau. Cette expérience a été réalisée lors de la création, en 1819, mais également en 1957 dans des conditions plus rigoureuses : les résultats étaient équivalents.

- Le violon en forme de guitare, de Francis CHANOT (1787-1823), ingénieur de marine natif de Mirecourt, et dont le père et le frère étaient luthiers.

- Les diverses inventions de G. TARLE, médecin français, luthier amateur du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'une d'elles reprenait le principe du CROUTH, avec un pied du cheval qui rejoignait le fond du violon. Une autre, la Vigorine, était susceptible de donner une sonorité acceptable au violon le plus aphone.

- Signalons également les diverses tentatives d'un luthier lillois, J. LAPLAIX (vers 1850) : éclisses et tasseaux d'une seule pièce, forme ovale de la caisse...

- Le violon-muet, dépourvu de caisse de résonance, il permet de s'entraîner chez soi sans déranger les voisins.

- Le violon à pavillon : c'est une invention du début du siècle. Dépourvu lui aussi de caisse de résonance, il utilise le principe du phonographe pour amplifier la vibration des cordes. Cet instrument au son étonnant fut utilisé par des violoneux (Constant CHARNEUX, en Wallonie, que l'on peut entendre sur la cassette de collectage de l'association TRACES, Eugène VINCENOT, en Poitou, Willie SINCLAIR, appelé "Blind fiddler" aux Iles Shetland...). Inventé à l'origine pour réaliser les premiers enregistrements sur cylindre (le violon normal n'arrivant pas à se faire graver dans la cire des cylindres), cette invention fut commercialisée comme instrument à part entière, notamment pour jouer du jazz. La maison BEUSCHER en proposait trois types différents à son catalogue.

Curiosités relevées dans "La Nature" - 1901  
violoncelle-piano et alto-piano  
inventés par M. de Vlaminck

- Depuis l'invention de l'électricité et de ses applications multiples, le problème de l'amplification du son d'un instrument se pose différemment. Il ne s'agit plus de jouer sur les composantes acoustiques, et à la limite, l'aspect lutherie devient secondaire au profit de la composante électronique. Ceci-dit, et quelques soient les prouesses techniques et les recherches entreprises, il n'apparaît pas que le violon électrique ait détrôné "LE" violon acoustique dans l'esthétique musicale actuelle. Son emploi se généralise, pour d'évidentes raisons pratiques (essayez donc de remuer sur une scène en étant planté devant un micro à pied) dans certains types de musique (jazz, rock, variétés) avec un son qui se distingue parfois difficilement des autres instruments électriques. L'électrification a pour effet de gommer l'attaque de l'archet sur la corde, si spécifique à l'instrument. En revanche, le violon acoustique reste roi dans les milieux musicaux qui sont liés à son histoire : le folk, héritier lointain des ménestriers du XVI<sup>e</sup> siècle qui ont révélé l'instrument, et la musique classique, où il reste la composante principale de l'orchestre.

J.J Révillon

